

Edito

Les louanges sont adressées à Dieu exclusivement, Protecteur des pieux, Délivreur des croyants, Secours de qui s'abrite en Lui.

Nous Lui demandons la guidée, la foi, l'islam, la sincérité et la piété, en même temps qu'une sagesse, un savoir et un discernement.

Nous attestons qu'il n'y a de divinité que Lui, Pardonneur des péchés, à qui Lui demande pardon ; et nous affirmons notre foi en Son Messager Moḥammad Ibn Abdillah, le dernier des prophètes et le bien-aimé du Très Haut.

Ô Allah, répands sur notre prophète, Tes bénédictions et Ta grâce, et couvres-en ceux qui l'ont suivi dans la bonne direction, parmi sa famille et ses compagnons, et leurs héritiers dans le bien jusqu'au jour de la résurrection.

Dieu dit : Certes le diable est un ennemi déclaré, soyez sur vos gardes vis-à-vis de lui [35;6]. Aussi le croyant se doit de faire preuve de sagesse et de clairvoyance, afin de ne pas tomber dans les nombreux pièges que le diable place en face de lui. Quiconque étudie avec attention la vie de l'Envoyé de Dieu ﷺ constatera à quel point celui-ci a su faire preuve de sagesse et de pondération, face aux provocations toujours plus honteuses de ses adversaires, avec le souci de protéger le message et la communauté des croyants.

والسلام عليكم

L'équipe du Journal.

Al KAHF le Journal

L'amour dans l'Islam

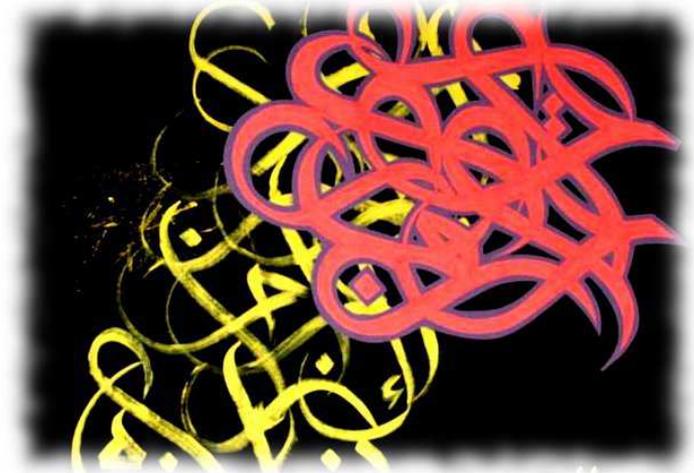
L'amour du « bas-monde »

Allah Exalté dit : *Quiconque a renié Dieu après avoir cru... - sauf celui qui y a été contraint alors que son cœur demeure plein de la sérénité de la foi - mais ceux qui ouvrent délibérément leur cœur à l'infidélité, ceux-là ont sur eux une colère de Dieu et ils ont un châtement terrible. Il en est ainsi, parce qu'ils ont aimé la vie présente plus que l'au-delà. Et Dieu, vraiment, ne guide pas les renégats [16;106-107].* Dans ce verset, Dieu blâme ceux de ses serviteurs qui ont aimé le bas-monde de manière démesurée : c'est à dire qu'ils ont donné préférence à cette vie éphémère et imparfaite, plutôt qu'à celle du Paradis : *Mais, vous préférez plutôt la vie présente, alors que l'au-delà est meilleur et plus durable [87;16-17].* Voilà donc ceux qui n'ont su tirer profit des sens que Dieu a mis à leur disposition et qui auraient dû leur permettre de bien analyser le monde qui les entoure et de faire les bons choix : *Voilà ceux dont Dieu a scellé les cœurs, l'ouïe, et les yeux. Ce sont eux les insoucients. Et nul doute que dans l'au-delà, ils seront les perdants [16;108-109].* Ceci étant, nous arrivons à la fin de notre étude sur le thème de l'amour en Islam. Nous traiterons ici de l'amour du bas-monde en abordant tout d'abord la notion du renoncement : comment celui-ci a été réalisé par le Prophète ﷺ et ses compagnons, puis par les dernières générations innovant en la matière. Dans un second temps, nous verrons brièvement ce qu'il est permis d'aimer dans ce que la vie d'ici-bas

nous offre et ce à quoi il ne nous est pas permis de nous attacher.

Ceci dit, les textes du Coran et de la Sounnah ainsi que les récits biographiques des compagnons tendent à dévaloriser le bas-monde, la vie de quelques décennies que nous vivons sur la Terre. Allah dit : *Sachez que la vie présente n'est que jeu, amusement, vaine parure, une course à l'orgueil entre vous et une rivalité dans l'acquisition des richesses et*

plupart des gens mourant sans laisser de traces : N'ont-ils pas vu combien de générations, avant eux, Nous avons détruites, auxquelles Nous avons donné pouvoir sur terre, bien plus que ce que Nous vous avons donné ? Nous avons envoyé, sur eux, du ciel, la pluie en abondance, et Nous avons fait couler des rivières à leurs pieds [6;6]. Le Messager de Dieu ﷺ nous apprend quant à lui que *'la différence entre ce bas-monde et l'autre est comparable à l'eau qu'une personne ,plongeant son doigt dans la mer, pourrait en retirer' [Mousslim].* L'eau qui reste sur le doigt de cette personne représente la vie d'ici-bas que



des enfants. Elle est en cela pareille à une pluie : la végétation qui en vient émerveille les cultivateurs, puis elle se fane et tu la vois donc jaunir ; ensuite elle devient des débris [57;20]. Aussi, voit-on dans cette parabole l'exemple de l'être humain qui dans la fleur de l'âge jouit de toutes capacités intellectuelles et physiques etc. puis, voit finalement ces dernières décroître jusqu'à ce qu'il meurt et devienne poussière. Et les générations passent ainsi les unes après les autres, la

nous vivons et l'eau de l'océan représente la vie de l'au-delà. Quant au sceptique que ces textes ne suffiraient pas à convaincre, nous le renvoyons à ce que nous a appris la science moderne : notre existence d'une centaine d'années tout au plus n'est vraiment rien comparée à celle d'un univers et d'étoiles vieux de plusieurs milliards d'années. Quant à la Terre que nous peuplons et pour la possession de laquelle les êtres humains se disputent

et s'entretuent parfois, elle n'est qu'une petite planète au sein d'une galaxie qui en compte des milliards et au sein d'un univers composé de millions de galaxies souvent plus grandes que la nôtre ! Voici donc des données vérifiables confirmant les affirmations coraniques et prophétiques. Aussi, ayant pleinement conscience de tout cela nous comprenons mieux pourquoi pour Dieu qui a créé cet univers immense, cette vie terrestre n'a pas beaucoup plus de valeur que l'aile d'un moustique ! [Mouslim]. Nous comprenons également pourquoi et comment l'Envoyé d'Allah ﷺ a totalement préféré l'au-delà au bas-monde. Et c'est ainsi qu'il a éduqué ses compagnons. Jabir nous rapporte qu'un jour le Messager de Dieu ﷺ traversa le marché qui était bondé. Il passa de-

vant un chevreau misérable et mort. Il le saisit par l'une de ses oreilles et dit : 'Qui de vous voudrait payer un dirham pour ce chevreau ?' Les gens présents dirent : 'Même si tu nous le donnais gratuitement, qu'en ferions-nous ?' [...] Puis il reprit : 'Pour Dieu, ce bas-monde est certainement plus méprisable que ne l'est pour vous ce chevreau'. [Mouslim]. Voilà donc comment l'Envoyé de Dieu ﷺ éduquait avec une grande pédagogie ses compagnons au travers d'exemples concrets. Une autre fois, Abdallah Ibn Mass'oud nous rapporte que le Messager de Dieu ﷺ s'est couché sur une natte. À son réveil ses côtes portaient les traces de cette natte. Certains dirent alors : 'O Messager de Dieu ! Que dirais-tu si nous t'achetions un tapis ?' Et lui de répondre : 'Mais qu'ai-je donc à faire avec ce bas-monde ? Je n'y suis que comme un cavalier qui se mit à

l'ombre d'un arbre puis partit en le laissant' [Al Tirmidhi, *hassan-Sahih*].

C'est fort de cette éducation que l'on vit les compagnons du Prophète prendre possession du bas-monde, à l'issue d'une lutte et d'un effort acharnés, sans rien en prendre pour eux ni pour leurs proches qui avaient eux aussi renoncé définitivement aux fastes de cette vie. Ceux-là mêmes qui avaient mis la main sur les trésors de Chosroes et de César, qui gouvernaient l'Arabie, le Yémen, l'Iraq, la Mésopotamie, la Perse et l'Egypte refusaient en même temps de vivre du Trésor public, ou n'en prenaient sinon que le strict nécessaire à leurs besoins vitaux : des chefs d'états se contentant du salaire minimum, et ne possédant parfois qu'un seul vêtement, vivant dans des chambres ne contenant pas même

un lit, ou vivant d'un métier artisanal, à l'instar de Salman gouverneur de Perse qui vivait de la vente des paniers qu'il tressait lui-même ! Nous renvoyons nos lecteurs à l'étude de la vie des compagnons pour plus d'exemples.

Il fallait absolument que cette génération demeure pour la postérité une génération modèle et exemplaire quant à son renoncement au luxe et au superflu de cette vie. Ceci a contribué énormément à l'acceptation de l'Islam par des populations ayant été habituées à vivre sous la tutelle de rois excentriques ne se refusant aucun plaisir et vivant dans un luxe insolent.

Et Allah sait mieux !

Illus. : eL Seed in Doha

Apprendre des invocations

Seigneur! Ne laisse pas nos cœurs dévier après que Tu nous aies guidés ; et accorde-nous Ta miséricorde. C'est Toi, certes, le Grand Donateur !

رَبَّنَا لَا تُزِغْ قُلُوبَنَا بَعْدَ إِذْ هَدَيْتَنَا
وَهَبْ لَنَا مِنْ لَدُنْكَ رَحْمَةً إِنَّكَ أَنْتَ
الْوَهَّابُ

Contexte : Le verset précédant cette invocation fait état des 'doués d'intelligence' qui se rappellent que tout vient de Dieu, en opposition à ceux qui, cherchant la dissension, mettent l'accent sur des versets aux sens équivoques, dont Dieu seul connaît le sens exact. Les premiers, quant à eux, bien qu'« enracinés dans la science » prient pour que leurs cœurs soient perpétuellement emplis de guidée, ce qui leur sera salutaire dans cette vie et au jour de la Rétribution [3;7].

Ce que nous retenons :

1 - C'est Dieu seul qui détient le pouvoir de guidance du cœur. Le bien-guidé discernerait globalement le bon du mauvais. L'égaré verra son

cœur détourné du droit chemin : et lorsqu'ils se détournèrent, Dieu fit alors dévier leurs cœurs [61;5]. Dieu dit dans un *hadith Qoudsi* : Ô mes serviteurs, vous êtes perpétuellement en proie à l'égarément, implorez-Moi donc de vous guider, Je vous guiderai certes. [Mouslim]

2 - Nous voyons encore l'importance du cœur, siège spirituel des sentiments, de la foi, de la guidée, de la piété etc. Le Prophète ﷺ affirme par ailleurs qu'il y a dans le corps un organe qui, lorsqu'il est pur (de tout mauvais sentiment), orientera le reste du corps à obéir à Dieu, tandis que s'il est corrompu (par des vices) entraînera la personne à la désobéissance ; cet organe c'est le cœur [Al Boukhari & Mouslim]. En interprétant ce *hadith* l'Imam Al Ghazali dit que le cœur -

siège symbolique des sentiments - est dans le corps, tel un roi, dont les sujets sont les mains, la langue, les yeux, les pieds etc.

3 - Le croyant doit régulièrement invoquer Dieu afin qu'Il ne laisse pas dévier son cœur. Le Prophète ﷺ ne disait-il pas : 'certes, Allah ne regarde pas vos corps ni vos apparences, mais Il regarde vos cœurs' [Mouslim] ?! ou encore : 'les cœurs sont à la merci du Miséricordieux qui peut les tourner comme bon lui semble invoquant ensuite Dieu en ces termes : Ô Renverseur des cœurs, attache nos cœurs à Ta religion. Seigneur, Toi qui orientes les cœurs, oriente les nôtres à T'obéir ! [Mouslim].

4 - Le croyant est constamment en quête de la miséri-

corde de Dieu, qui est la condition *sine qua none*, d'entrée au Paradis. Le Prophète ﷺ nous apprend ainsi que l'œuvre humaine seule n'est pas suffisante pour mériter les merveilles que Dieu réserve à Ses élus. C'est seulement par la miséricorde de Dieu, qui surévalue le mérite des bonnes actions et qui restreint ou efface complètement la portée des mauvaises actions, que l'on peut escompter être au nombre des bienheureux. Le Messager ﷺ dit : Nul ne devra son salut qu'à ses seules œuvres (...) moi compris, sans compter sur la Miséricorde Divine [Mouslim].

5 - Allah s'est attribué le nom d'Al-Wahhab, Le Grand Donateur, Dispensateur de dons sans limites. Il donne sans attendre en retour.

Leçons prophétiques

L'aisance dans le culte

عَنْ أَبِي هُرَيْرَةَ عَبْدِ الرَّحْمَنِ بْنِ صَخْرٍ رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ قَالَ:

سَمِعْتُ رَسُولَ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ يَقُولُ: مَا

نَهَيْتُكُمْ عَنْهُ فَاجْتَنِبُوهُ، وَمَا أَمَرْتُكُمْ بِهِ فَأَتُوا مِنْهُ

مَا اسْتَطَعْتُمْ، فَإِنَّمَا أَهْلَكَ الَّذِينَ مِنْ قَبْلِكُمْ كَثْرَةُ مَسَائِلِهِمْ وَاخْتِلَافُهُمْ عَلَى أَنْبِيَائِهِمْ

Abou Hourayra rapporte : 'J'ai entendu l'Envoyé de Dieu ﷺ dire : **Ce dont je vous demande de vous abstenir, éloignez-vous-en, et ce que je vous ordonne de faire, accomplissez-le dans la mesure de vos possibilités. En effet, ce qui a causé la perte de ceux qui vous ont précédés, ce sont leurs innombrables questions, et leurs divergences avec leurs prophètes.** [Al Boukhari & Mouslim]

Nous avons vu dans un précédent *hadith* l'importance pour le croyant de se soumettre aux limites d'Allah, c'est-à-dire s'abstenir de ce qu'Il nous a interdit, et accomplir ce qu'Il nous a enjoint de faire comme obligations. Par ce *hadith*, l'Imam Al-Nawawi apporte un complément essentiel au précédent, et illustre le pragmatisme et l'ouverture de l'Islam qui prend en compte la capacité humaine à exécuter les directives Divines, capacité qui peut varier d'un individu à un autre, ou d'une époque à une autre. Ce *hadith* va dans le sens du Coran : 'Allah n'impose à aucune âme une charge supérieure à sa capacité.' [2;286], 'Dieu veut pour vous la facilité, Il ne veut pas pour vous la difficulté' [2;185] (...) et Il ne vous a imposé aucune gêne dans la religion' [22;78]. Les interdits Divins n'ont pas été fixés arbitrairement pour nuire aux hommes, mais sont plutôt emprunts de sagesse ; leur objectif est de nous assurer le bonheur ici-bas (individuellement et collectivement) et la réussite dans l'au-delà.

Ainsi, les juristes ont établi d'après les sources scripturaires que la contrainte réelle (le danger) lève l'interdit. La personne menacée dans son intégrité physique ou morale, pourra accomplir - tout en l'abhorrant - un acte interdit (exception faite du meurtre, évidemment) sans provoquer la colère Divine. Dans certains cas, comme celui d'une

personne susceptible de mourir de faim, il sera même obligatoire de consommer de la chair d'un animal illicite, si elle ne trouve alors que cela pour survivre.

Pour ce qui est des obligations maintenant, l'Islam prévoit divers allègements, en fonction des circonstances. Nous savons par exemple qu'il est possible ou obligatoire parfois de rompre le jeûne en cas de risque pour la santé, d'alléger et de regrouper les prières, ou encore de pratiquer les ablutions sèches (*tayammoum*) si on ne peut utiliser d'eau. Ces allègements appelés *roukhas* sont abondants en Islam et permettent de ne jamais avoir à abandonner totalement une adoration, et de faciliter son accomplissement en toute circonstance. Il faut cependant bien comprendre que ces *roukhas* ne sont pas des règles, mais des exceptions, et qu'il ne faut pas en user de façon excessive.

Le Prophète ﷺ qui a été envoyé comme miséricorde n'a donc jamais cherché à imposer à ses compagnons ce qui était au-dessus de leurs possibilités. Il conseillait chacun selon son degré de foi, de façon à renforcer celle-ci, reprenant à plusieurs reprises des compagnons qui voulaient s'imposer des actes d'adorations extrêmes, ou mettant en difficulté d'autres musulmans par leur rigorisme, 'La religion en principe est de pratique facile. Que personne ne cherche à être trop rigide

dans l'observance de la religion sinon il succombera à sa tâche. En conséquence restez dans un juste milieu en cherchant à vous rapprocher de la perfection.' [Al Boukhari]

Il faut alors prendre garde à ne pas se concurrencer dans un rigorisme illégitime, en adoptant systématiquement l'avis le plus contraignant à appliquer entre plusieurs avis juridiques argumentés et valables. De même, Il faut prendre en compte les capacités des gens en les conseillant afin de ne pas les écœurer de l'adoration, mais les conduire étape par étape vers la perfection, car c'est bien là l'objectif que tout le monde doit se fixer. Il devient alors impensable de mépriser un moufti dont l'intention est de soulager sa communauté de la gêne et de la difficulté pour mieux les enraciner dans l'adoration, et ce d'autant plus dans un contexte de difficulté qui autorise l'usage des facilités. Le propos n'est bien évidemment pas d'encourager le laxisme et la permissivité excessive, mais d'éviter le rigorisme et la dureté contre lesquels le Prophète ﷺ nous a mis en garde, leur préférant la constance et la modération.

Le Prophète ﷺ met ensuite en garde ses compagnons sur le fait de poser trop de questions sur les sujets de détails. Il leur conseillait de se contenter de ce dont il leur parlait, sachant qu'il n'omettait rien, et que lorsqu'il se

taisait sur un sujet c'était par miséricorde. Cette injonction est spécifique aux compagnons qui vivaient la révélation, et ce pour éviter que ne soient révélées des obligations trop lourdes pour la communauté à la suite de leurs questions, comme ce fut le cas pour les communautés qui les ont précédés. Le Prophète ﷺ a d'ailleurs donné cette réponse à un compagnon qui insistait pour savoir si le *hadj* devait obligatoirement être effectué chaque année, malgré le silence du Prophète ﷺ qui savait qu'une telle obligation aurait été un fardeau pour les générations à venir.

Aujourd'hui qu'il n'y a plus de révélation, et que le Prophète ﷺ n'est plus à nos côtés, il nous est nécessaire de rechercher la connaissance auprès de ceux qui la détiennent en les fréquentant et en leur posant bien évidemment des questions, 'Interrogez donc les érudits si vous ne savez pas' [21;7]. Il y a cependant des domaines sur lesquels le Prophète ﷺ ne s'est pas attardé, et il convient donc de l'imiter dans cela en ne cherchant pas à approfondir ces questions, notamment concernant les Attributs Divins, et d'autres sujets qui peuvent mener à l'égarement celui qui ne sait pas les aborder, et qui peuvent conduire à des divergences non autorisées ceux qui y consacrent trop d'importance au dépend d'actions utiles.

Et Allah sait mieux.

Les sciences sublimes du Noble Coran

L'assemblage du Coran (3/3)

Nous avons vu dans notre précédent article comment le Coran fut assemblé après la mort du Prophète ﷺ sous le califat d'Abou Bakr. Celui-ci, sur conseil de 'Omar Ibn Al Khattab, chargea Zayd Ibn Thabit, érudit et copiste du Coran au temps de la Révélation, de collecter puis d'assembler le Texte coranique afin de le fixer et par là même d'en assurer une transmission fidèle aux générations à venir. Zayd a décrit ses recherches préalables à la compilation du Livre au travers du hadith rapporté dans le Sahih d'Al Boukhari : *je commençais donc à chercher les fragments du Coran et à en rassembler les diverses parties d'après les feuillets,*

obtenus furent alors conservés chez Abou Bakr jusqu'à sa mort puis chez Omar, deuxième calife de l'Islam, et enfin chez Hafsa, fille d'Omar.

Les sept dialectes.

Après la mort de 'Omar Ibn Al Khattab, Othman Ibn 'Affan fut chargé du califat. Au cours de celui-ci, des dissensions, imputables principalement aux nouveaux musulmans, se mirent à apparaître concernant la récitation du Coran. En effet, à cette époque, l'empire musulman en pleine expansion s'étendait bien au-delà de l'Arabie. Loin de la Mecque et de Médine, dans les territoires nouvellement

conquis, les divergences concernant la récitation du Coran se multipliaient, au point où Houdayfa Ibn Al Yemen, compagnon du Prophète ﷺ, vint à la rencontre du calife afin de l'avertir de ce qu'il avait entendu dans les nouvelles terres de l'Islam et lui recommander d'intervenir afin de préserver le dernier Livre des altérations et des divergences qu'avaient connues les anciennes révélations.

À quoi étaient dues ces différences ? La réponse se trouve dans le hadith du Prophète ﷺ : *ce Coran m'a été révélé selon sept lettres [Al Boukhari & Mouslim].* En effet, à l'époque de la Révélation, afin de faciliter la compréhension et la mémorisation du Coran par le plus grand nombre, dont la majorité rappelons-le était illettrée, Dieu révéla au Prophète ﷺ Son Livre selon sept dialectes de la langue arabe (*sab'a ahruf*). Les sept parlers concernés sont ceux des tribus Quraych, Houdhayl, Thaqif, Hawazin, Kinana, Tamim et Yémen. Peut-être cela avait-il aussi pour but d'unifier les tribus autour de la Révélation de manière

à ce qu'aucune d'entre elles ne se sente lésée ou à l'inverse s'enorgueillisse, d'entendre ou de ne pas entendre dans la Révélation des mots ou des expressions propres à son dialecte. Cela semble plausible si l'on considère la valeur que les Arabes donnaient à leur langue qui constituait, notamment via la poésie, un véritable outil de prestige et de distinction entre les tribus. Aussi, le Prophète ﷺ disait : *(le Coran) a été révélé selon sept variantes. Employez celle qui vous est la plus commode [Al Boukhari].* Ainsi, d'une variante à l'autre, certains mots ou expressions pouvaient varier compte tenu des particularités de chaque dialecte mais avaient la même signification, ce qui ne changeait donc pas le sens général des versets. Un exemple peut être donné à travers le verset 5 la sourate 101 qui se lit *ka-l-'ihni-l-manfouch* mais qui se lisait dans une autre version *kasoufi-l-manfouch*, tous deux signifiant *comme de la laine cardée*. Ces différences de lecture ne concernaient qu'une partie mineure du Texte et ne posaient pas de problème du temps de la Révélation, mais cela se mit à changer dès lors que l'Islam s'étendit au-delà de l'Arabie. En effet, les nouveaux musulmans, parfois non arabes, ne comprenaient pas ces nuances, certains pensant que leur lecture était la seule authentique à l'exclusion des autres variantes.

La copie d'Othman.

Pour éviter que la communauté ne se divise autour de son Livre, le calife Othman ordonna de réaliser des exemplaires du Coran à partir de la copie d'Abou Bakr. Pour cela, il mandata de nouveau Zayd Ibn Thabit mais aussi trois autres compagnons, leur demandant de rédiger un exemplaire de référence d'après le dialecte de Quraych. Le dialecte de Quraych était le parler le plus soutenu et le mieux compris de l'ensemble des Arabes ; mais il était surtout le parler dans lequel le

Coran fut révélé originellement. La copie obtenue fut envoyée aux quatre coins du monde musulman. Tout autre exemplaire ou feuillet faisant référence à un autre dialecte fut délaissé. C'est donc cette dernière version du Coran qui fut transmise génération après génération, jusqu'à nous parvenir. *Et Allah sait*

Illus. : eL Seed in Doha



les omoplastes, les branches de palmiers (utilisés comme supports pour inscrire la Révélation) et aussi d'après la mémoire des hommes. C'est ainsi que dans la sourate Le Repentir, je trouvais chez Khouzayma Al Ansari la trace écrite de ces deux versets que je n'avais trouvée chez aucun autre que lui (même si d'autres avaient par ailleurs mémorisé ces versets) : Certes, un Messager pris parmi vous, est venu à vous, auquel pèsent lourd les difficultés que vous subissez, qui est plein de sollicitude pour vous, qui est compatissant et miséricordieux envers les croyants. Alors, s'ils se détournent, dis : Allah me suffit. Il n'y a de divinité que Lui. En Lui je place ma confiance ; et Il est le Seigneur du Trône immense [9;128-129] Les feuillets du Coran ainsi

Spiritualité

Sur le fait d'aimer pour autre que Dieu le cheikh al Islam dit :

Quiconque élève une personne quelle qu'elle soit, aime ou n'aime pas, en fonction que l'on soit ou non en concordance avec ses paroles et ses actes fait parti de 'ceux qui divisèrent leur religion et en firent des sectes' [30;32].

[...] Il n'est pas non plus permis de se lier à un cheikh au point de considérer comme amis ceux qui le suivent et comme ennemis ceux qui ne le suivent pas ; on doit plutôt prendre pour alliés les gens de la foi et ceux dont on connaît la piété parmi les savants et autres.

On ne doit particulariser personne d'un excédent d'amour, sauf s'il nous semble qu'il a plus de foi et de piété. On doit honorer celui qu'Allah et Son Messager ont honoré et préférer celui qu'Allah et Son Messager ont préféré.

[Al Fatawa 8-9/20 & 512/11].